Pontivy Journal

Publié le 27 Nov 19 à 16:18

Finances publiques du Morbihan : les syndicats comptent maintenant sur les élus

L'intersyndicale des finances publiques a rencontré les agents du Centre des finances de Pontivy (Morbihan). (©Pontivy Journal)

L'intersyndicale des finances publiques du Morbihan reste sur le qui-vive concernant la réforme de la fonction publique qui va complètement chambouler le maillage territorial.

L'**intersyndicale des finances publiques** du **Morbihan** compte maintenant sur les élus pour faire revenir la direction départementale sur sa décision « de démanteler » le réseau des finances publiques du département.

L'intersyndicale des finances publiques du Morbihan (Solidaires, CFDT, CGT et FO) est venue, mardi 26 novembre 2019, rencontrer de nouveau les agents du **Centre des finances** de **Pontivy**. Avec, dans son cartable, le **calendrier prévisionnel** de la Direction départementale pour appliquer dans le Morbihan la **réforme de la fonction publique** – le fameux **plan Darmanin**, du nom du ministre de l'Action et des Comptes publics.

C'est le plan de démantèlement du directeur départemental des Finances publiques du Morbihan qui sera proposé au ministre et ce, sans aucune concertation préalable», s'insurge Patrick Ravache, du syndicat FO.

> Lire aussi : Finances publiques de Pontivy : le directeur départemental à Pontivy

La fin des Trésoreries

Avec le plan Darmanin, le **Service impôts des entreprises** (onze agents) et le service qui s'occupe de la gestion comptable des hôpitaux (deux agents) du Centre des finances publiques de Pontivy vont disparaître.
Ailleurs, dans le département, c'est la totalité des **Trésoreries** qui va fermer. Elles seraient remplacées par trois Services de gestion comptable basées à **Lorient, Vannes** et Pontivy. (lire le détail en encadré).

Perte de compétences

Les syndicats exigent le retrait du plan Darmanin. Non seulement pour les usagers qui n'auraient plus d'interlocuteur près de chez eux. Mais aussi pour les agents, qui devront être soit mutés, soit changer de métier au sein des finances publiques.

Il y aura une perte de compétences pour tout un secteur », assure Hervé George, de la CFDT.

> Lire aussi : Finances publiques : les syndicats alertent les usagers de Pontivy

L’appel aux élus

L’intersyndicale garde cependant espoir pour faire revenir sur sa décision la direction départementale : « Avec les agents et les élus, on a encore des cartes à jouer, car la décision n’est toujours pas prise », confie **Christophe Rissel**, de la **CGT**.

Agents et syndicats vont donc s’inviter au prochain conseil communautaire de Pontivy Communauté, le 10 décembre, à Neulliac.

On sait qu’on a le soutien de Christine Le Strat, la présidente de Pontivy Communauté, mais on ne sait pas comment se positionnent les autres élus du secteur. C’est pourquoi on va leur expliquer les conséquences de la disparition du réseau de proximité des finances publiques. C’est quelque chose que les élus doivent mesurer et on espère qu’ils interviendront ensuite et feront pression.

Que dit le calendrier prévisionnel de la direction ?
Le calendrier de la direction départementale des Finances publiques s’étale de 2020 à 2023.
Dans un premier temps, il prévoit, **courant 2020**, la création de points de contact pour accueillir les usagers à Grand-Champ, Guémené, Merlevenez et Groix.
Ces points de contacts seraient situés dans les Maisons de service au public (MSAP) ou dans les Maisons France Service (MFS). « La direction les présente comme la panacée du nouveau réseau de proximité. Un leurre ! », dénonce Patrick Ravache, de FO.
Le 1er septembre 2020 : l’activité foncière de Pontivy et Auray est transférée à Ploërmel. Et l’activité de la gestion hospitalière de Pontivy est délocalisée vers Lorient.
Pas de fermeture en 2020
« Election municipale oblige, il n’y a aucune suppression de trésoreries en 2020 », fait remarquer Christine Moncomble de Solidaires.
Il faudra attendre le **1er janvier 2021** pour voir les trésoreries du Palais, Baud, Gourin et Hennebont fermées.
Toujours au 1er janvier 2021, le Service public local (SPL) du Palais du Palais sera déménagé à Auray et toutes les activités de Baud iront à Pontivy. Le SPL de Gourin ira à Pontivy, et les services Impôts de Gourin et d’Hennebont seront envoyés au Service des impôts des particuliers (SIP) de Lorient. Le SPL d’Hennebont ira à Lorient.
À côté de ces transferts, il y aura la création du Service de gestion hospitalière à Hennebont avec le transfert de la trésorerie de Lorient. La gestion hospitalière de La Roche-Bernard sera envoyée à la trésorerie de Ploërmel. La gestion SPL de Port-Louis s’en ira vers Auray.
Les services recouvrement impôts de Questembert et de La Roche-Bernard seront transférés vers le SIP de Vannes. Celui de Port-Louis vers le SIP de Lorient. Et celui de Locminé vers le SIP de Pontivy (ou Vannes).
Courant 2021, il est prévu la création de points de contact au Palais, Baud, Elven, Hennebont, La Roche-Bernard, Port-Louis, Locminé, Gourin, Rohan, Saint-Jean, Le Faouët.
Au 1er septembre 2021, fermeture des trésoreries de La Roche-Bernard, Locminé et Port-Louis. Et transfert du SPL de la Roche-Bernard vers Vannes ou Auray, et du SPL de Locminé vers Pontivy.
Au 1er janvier 2022, création d’un Pôle d’évaluation des locaux d’habitat (taxe d’habitation à à Ploërmel et transfert des cellules foncières de Vannes et Lorient. Puis démantèlement de Ploërmel avec le transfert du SPL et du SIP vers Pontivy et du Service des impôts des entreprises vers Vannes. Ensuite, délocalisation du SIE de Pontivy vers le SIE de Lorient. Et pour finir, fermeture de la trésorerie de Questembert et transfert du SPL vers Vannes ou Auray.
Courant 2022, création de points de contact à Questembert, Muzillac, Allaire, Sarzeau, Malansac, Josselin et Plouay.
Au 1er septembre 2022, déplacement du Pôle d’évaluation des locaux professionnels et du Pôle topographique de gestion cadastral de Vannes vers Ploërmel.
Au 1er janvier 2023, fermeture des trésoreries de Mauron, Malestroit, Vannes-Ménimur. Transfert du SPL de Mauron et Malestroit vers Pontivy. Et fermeture du SIE d’Auray, réparti sur Vannes et Lorient, fermeture du SIP d’Auray. Déplacement du PRS (Pôle de recouvrement spécialisé) de Vannes vers Auray et transfert du service Amendes de Vannes vers Auray.